



Compte rendu Séance du 24 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, en raison de la crise sanitaire exceptionnellement s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Chagnac, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Robert BALMELLE, Maire.

Date de convocation : Le 17 février 2021

Présents : MM. Robert BALMELLE, Maire - Bernard ROUYEYROL, Maire délégué - Sophie SOULAS-AGNIEL, première adjointe - Claudine FOURNIER, deuxième adjointe - Romain WAZNER - Thierry ROBERT - Jean-Christophe AGIER - Philippe MAURIN - Sébastien CAUQUIL - Sead MUJIC - Serge BORER - Sébastien COLOMBIER et Mélissa HEYRAUD.

Procuration : Bernard VALETTE a donné procuration à Claudine FOURNIER

Iris FIRLEFYN a donné procuration Sead MUJIC

Secrétaire de séance : Romain WAZNER



Le Procès-verbal du 27 janvier 2021 a été lu et approuvé à l'unanimité après les observations de Monsieur Sébastien CAUQUIL concernant des modifications apportées sur le règlement des jardins familiaux. Les membres du Conseil Municipal décident que soit envoyé avec la convocation de la prochaine séance le règlement modifié pour approbation définitive.

1 – DROIT DE PRÉEMPTION PARCELLES 046 B120, 518 et 519 LIEUDIT « COUDON »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la Commune.

2 – PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Laurence PARRA afin d'exposer à l'aide d'un power point les mécanismes du budget communal. À la suite de quoi, il présente aux membres du Conseil Municipal les prévisions budgétaires d'investissement 2021.

Questions diverses :

↳ Avec l'accord des membres du Conseil Municipal, Madame Claudine FOURNIER propose de fixer des dates de réunion commissions Culture, Tourisme et Action sociale les mardis et/ou jeudis à partir de 18heures.

↳ Monsieur le Maire explique que les travaux de la Cure de Casteljou seront terminés fin mars 2021. L'Appel d'offres des travaux de la MSP débutera courant mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.